

**Compte rendu des décisions prises par le Maire
depuis le Conseil municipal du 16/03/2023
dans le cadre de l'article L2122-22
du Code Général des Collectivités Territoriales**

Date	N°	Intitulés	Montant HT	Montant TTC
17/03/2023	31	Une subvention au titre du fond vert est sollicitée auprès du préfet de l'Essonne pour les travaux de rénovation de l'éclairage public		325 804 €
17/03/2023	32	Une subvention au titre de la modernisation de l'éclairage public est sollicitée auprès de la Région IDF		195 482,00 €
17/03/2023	33	Un contrat de cession avec la SARL Footstyle est signé relatif à des shows les 13 et 21 juillet 2023 dans le cadre d'un été à Boussy		7 500 €
17/03/2023	34	Un contrat de cession est signé avec la SARL dynamic Land relatif à la location de structures gonflables dans la cadre d'un été à Boussy		4 711 €
17/03/2023	35	Une convention est signée avec le collège Dunoyer de Segonzac visant la mise à disposition d'une salle permettant l'organisation de séances d'animation au sein du collège durant la pause méridienne		
17/03/2023	36	Un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché à performance énergétique pour la gestion des installations public et de signalisation lumineuse tricolore est passé avec la société Contact-VRD		6600 €
17/03/2023	37	Un contrat de cession est signé avec la compagnie Dance Factory Prod relatif à une déambulation musicale le samedi 15 avril 2023 dans le cadre du carnaval		4 250 €
20/03/2023	38	Une subvention pour les projets culturels est demandée au Conseil départemental dans le cadre de la journée du patrimoine prévue le 16 septembre 2023		2 200 €
20/03/2023	39	Une convention est signée avec la compagnie Le son de la Montagne relatif à la mise à disposition gracieuse de la salle Gerard Philippe les 28, 29 et 30 mars pour des séances de répétition de travail		
21/03/2023	40	Une convention est signée avec l'école de conduite ECF Yerres fixant les conditions de mise en œuvre du dispositif Parcours d'engagement citoyen pour l'année 2023		

21/03/2023	41	Un contrat est passé avec la société LF Systems pour la maintenance des alarmes PPMS à compter du 24 avril 2023 pour une durée d'un an renouvelable tacitement pour la même durée sans pouvoir excéder 4 années		2 160 €
24/03/2023	42	Un contrat est passé avec la société TSI Extincteurs pour la vérification des extincteurs et désenfumages dans tous les bâtiments communaux à compter du 1er mai 2023 pour une durée d'un an renouvelable tacitement pour la même durée sans pouvoir excéder 4 années		5 783,50 €
24/03/2023	43	Un contrat est passé avec la société TSI Extincteurs pour la vérification des blocs de sécurité et des alarmes incendie dans tous les bâtiments communaux à compter du 1er mai 2023 pour une durée d'un an renouvelable tacitement pour la même durée sans pouvoir excéder 4 années		2322,62 €
28/03/2023	44	Une convention est signée entre Quincy sous Sénart et Boussy Saint Antoine fixant les conditions de mise en œuvre de la mise à disposition d'un véhicule Renault Master à titre gracieux pour le carnaval du 15 avril 2023		